

Une première année au service de l'éducation nationale et de la jeunesse

✓ **Le CNR Éducation,
une nouvelle méthode**

Page 4

✓ **Pour la réussite
de tous les élèves**

Page 6

✓ **Un climat scolaire
et un parcours sereins
pour chaque élève**

Page 10

✓ **Reconnaître
davantage l'engagement
de nos professeurs
et leur proposer de
nouvelles missions**

Page 14

✓ **La laïcité et les valeurs
de la République à l'École**

Page 18





Édito

Depuis un an, la mission qui m'a été confiée par le président de la République et la Première ministre au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse repose sur la conviction que l'École laïque, gratuite et obligatoire est le pilier central de notre République. **Liberté, égalité, fraternité, laïcité** sont les valeurs qu'il ne faut cesser de défendre pour que l'École continue de former les citoyens de demain et qu'elle réponde aux besoins des élèves et de la Nation.

Dans mon action quotidienne, je m'attache à ce que notre École réponde à trois exigences fondamentales : l'amélioration du niveau scolaire des élèves, l'égalité des chances et l'amélioration du fonctionnement du système éducatif.

Dans les mois prochains, les chantiers qui nous attendent sont nombreux : mise en œuvre de la revalorisation des professeurs afin que le métier redevienne attractif ; amélioration du remplacement des professeurs, conformément aux engagements du président de la République et de la Première ministre, afin qu'il y ait moins d'heures de cours perdues ; approfondissement des mesures visant la maîtrise des enseignements fondamentaux, par leur renforcement à l'école primaire et la mise en place de la nouvelle classe de 6^e ; réforme du lycée professionnel afin d'améliorer la poursuite d'études ou

l'insertion professionnelle. Tout cela doit se faire dans un climat apaisé, sécurisé pour les élèves et les professeurs, grâce à des actions déterminées pour le respect de la laïcité, la lutte contre le harcèlement et les violences scolaires.

Mon action au quotidien est fondée sur la conviction, l'écoute, la collégialité, le respect des avis de chacun, grâce à un contact direct et privilégié avec tous les acteurs de l'École de la République. J'écoute, je mesure, je nuance, pour que la politique publique de l'éducation avance en bonne intelligence, avec toutes les forces vives de notre pays. **Ma seule boussole : l'intérêt des élèves.**

Au fil des pages de ce livret, je vous propose de retrouver les étapes décisives de l'année qui vient de s'écouler. Elles anticipent les grandes évolutions qui prendront effet à la rentrée 2023.

« Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines » écrivait Victor Hugo. **Forts de cette maxime, consacrons ensemble toute notre énergie à ce que l'École soit le lieu de leur éclosion.**

Pap Ndiaye

Une année à l'éducation nationale

Mai 2022

• Nomination « au service de la plus belle mission qui soit »

« La consolidation des savoirs fondamentaux, l'égalité des chances, l'adaptation de l'école aux bouleversements des économies et des sociétés, voilà des défis immenses à saisir. »

• Premier déplacement au collège du Bois d'Aulne, collège de Samuel Paty
« La République, par l'École, est plus forte que la barbarie et la haine. »

Juin 2022

• Lettre à tous les professeurs

« Mesdames et Messieurs les professeurs, chères et chers collègues, je salue votre implication dans l'exercice d'un métier dont nous dépendons tous, je salue vos compétences au service de nos élèves. Ma considération, mon estime, vous sont acquises. Je ne pourrai réussir ma mission sans votre soutien. **Construisons ensemble une École engagée !** »

Août 2022

• Engagements pris pour l'année scolaire 2022-2023

« **Résolument engagés pour l'égalité des chances**, le renforcement de la mixité sociale et la lutte contre les discriminations. Pour l'égalité entre les filles et les garçons. Contre le racisme, l'antisémitisme et les LGBTphobies. »

Septembre 2022

• Rentrée scolaire
12,2 millions d'élèves rentrés en classe dans de bonnes conditions.

• Première publication mensuelle des chiffres des atteintes à la laïcité comme annoncé dès la rentrée.

Octobre 2022

• Inauguration du lycée Victor Schoelcher en Martinique

Construit au même endroit que le premier lycée public de Martinique, où enseignait Aimé Césaire. Un ancien élève du lycée Schoelcher se souvient qu'il disait lors de ses cours : « La culture, c'est une clé qu'on vous donne. Il faut la saisir pour savoir ce qu'il y a derrière la porte. C'est pour vous que vous étudierez, pas pour moi. »

• Budget historique pour l'éducation nationale

En hausse de 6,5 % pour l'année 2023, au service de la réussite de tous.

Novembre 2022

• **Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'École**
Avec Anne-Liz, Elian et tant d'autres, **mobilisation pour sensibiliser contre ce fléau.**

• « **Réconcilier les élèves fâchés avec les mathématiques.** »

Engagement pris pour relever le niveau, réintroduire les mathématiques dans le tronc commun en première et viser la parité filles-garçons.

Janvier 2023

• « Je suis le ministre de l'écriture. »

Engagements pris pour le renforcement des savoirs fondamentaux, les mathématiques pour tous, l'écriture et la lecture, la nouvelle 6^e et **mobilisation de tous les personnels autour d'objectifs de réussite des élèves.**

• **Des mesures fortes pour lutter contre l'homophobie à l'école**
Pensées pour Lucas.

Février 2023

• Hommage à Agnès Lassalle

« **Elle s'appelait Agnès Lassalle.** Elle était professeure agrégée d'espagnol au lycée Saint-Thomas-d'Aquin et avait marqué ses collègues et ses élèves par son engagement. Assassinée hier dans le cadre de ses fonctions, nous lui rendons hommage aujourd'hui. »

Mars 2023

• Épreuves écrites de spécialité du baccalauréat

530 000 candidats en terminale, copies numérisées, épreuves corrigées... Première étape importante pour le baccalauréat, qui se déroule pour la première fois dans les conditions initialement prévues par la réforme du lycée.

Avril 2023

• Des professeurs mieux rémunérés pour une école qui change

Hausse inédite depuis 30 ans, **jusqu'à 500 euros nets par mois** pour les professeurs volontaires.

Mai 2023

• **Réforme des lycées professionnels** pour faire de cette filière une voie d'excellence **1 milliard d'euros par an supplémentaires**, 1 bureau des entreprises dans chaque établissement, **entre 50 et 100 euros de gratification de stage** par semaine pour les élèves.

• **Plan mixité** : objectif fixé de faire progresser la mixité sociale et scolaire de 20 % dans **tous les établissements publics** d'ici à 2027, et signature d'un protocole d'accord entre le ministre et le secrétaire général de **l'enseignement catholique.**

• **À partir de la rentrée 2024, les bourses scolaires seront attribuées automatiquement** aux familles éligibles, sans qu'elles aient à faire la moindre démarche.



© Philippe Devernay - MENJ

Le CNR Éducation

Une nouvelle méthode

Partir des besoins des élèves constatés par les équipes, identifier dans le cadre d'une large concertation locale les leviers pour y répondre, élaborer des projets pédagogiques innovants et bénéficier d'un accompagnement humain et financier : telle est la démarche inédite du CNR Éducation « Notre École, faisons-la ensemble » initiée par le président de la République.

LE CNR ÉDUCATION. Au service de la réussite des élèves

Huit mois après son lancement, la démarche du CNR Éducation connaît une dynamique inédite, dont les équipes éducatives se sont saisies pour porter des projets pédagogiques innovants. Favoriser l'ouverture culturelle avec « La Caz'culture » à Morez (Jura), encourager la pratique des mathématiques par la danse avec le « labosciences-mathadanse » à Villejuif (Val-de-Marne) ou encore accompagner le développement

de partenariats locaux pour soutenir la transition écologique des formations professionnelles au lycée professionnel de Soyaux (Charente) : le CNR Éducation permet de donner un nouvel élan à la liberté d'innovation pédagogique des équipes, avec pour boussole et exigence fondamentale l'amélioration du niveau des élèves, la maîtrise des savoirs fondamentaux, la réduction des inégalités et l'épanouissement de nos élèves.

Le CNR Éducation « Notre École, faisons-la ensemble » en chiffres

- ✓ Plus de 17 000 établissements engagés dans la démarche, soit près de 30 % de l'ensemble des établissements scolaires.
- ✓ Près de 5 000 projets déposés partout sur le territoire, en métropole comme en outre-mer, en milieu urbain comme rural.
- ✓ 1 500 projets d'ores et déjà validés pour plus de 500 000 élèves.
- ✓ 150 millions d'euros en 2023 pour financer les projets des équipes grâce au Fonds d'innovation pédagogique (FIP).

« Avec le CNR, les innovations au service de l'élève, de ses progrès et de son bien-être dessinent dès aujourd'hui et de manière durable de nouvelles fondations pour notre École de la République. »

»

LE CNR ÉDUCATION. Au plus près des territoires et des besoins des élèves

Par la réunion de l'ensemble des parties prenantes de l'École, les concertations menées dans le cadre du CNR Éducation contribuent à recréer du lien social autour de ce bien commun. La politique éducative est pensée depuis les écoles et les établissements,

au plus près des besoins de nos élèves. Au-delà de la communauté éducative, les élus locaux, les services de l'État, les acteurs associatifs ou encore les entreprises participent tous à leur manière à la vie et au bon fonctionnement des établissements scolaires.



© Philippe Devernay - MENJ



Permettre à nos élèves de maîtriser les savoirs fondamentaux, c'est leur donner les moyens de leur émancipation.

Notre objectif n'est pas d'avoir des élèves parfaits, mais bien des individus capables de bien s'exprimer à l'oral, de bien écrire, c'est ainsi que nous les mènerons vers la réussite.



Pour la réussite de tous les élèves

Consolidation des savoirs fondamentaux, amélioration du niveau des élèves en mathématiques, préparation aux grands enjeux de notre société contemporaine... les défis à relever sont nombreux pour donner à chaque élève les moyens de réussir tout en s'épanouissant et en trouvant la voie qui lui est propre.

COLLÈGE. La nouvelle 6^e, consolider les savoirs fondamentaux et réduire les inégalités scolaires

De 2017 à 2022, l'accent a été mis sur l'école primaire : face aux inégalités de réussite, il était essentiel d'y consacrer plus d'efforts pour que tous les élèves acquièrent les savoirs fondamentaux. C'est ainsi qu'ont été dédoublées les classes de grande section, CP et CE1 en Rep et Rep+. Les classes de ces mêmes niveaux ont été plafonnées à 24 élèves en dehors de l'éducation prioritaire. Pap Ndiaye a poursuivi cette politique et l'a amplifiée en misant sur l'entrée au collège, où les inégalités scolaires se cristallisent : les tests internationaux (PIRLS, TIMSS,

PISA) indiquent qu'il faut insister sur les classes de CM1, CM2 et 6^e.

Pour garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux

- ✓ Mise en place pour tous les élèves de CM1 et de 4^e d'évaluations nationales en français et en mathématiques pour mieux connaître leurs besoins et évaluer leurs progrès, comme cela existe déjà pour les CP, CE1, 6^e et 2^{de}.
- ✓ Mise en place d'une heure par semaine de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français pour tous les élèves de 6^e.
- ✓ Généralisation du dispositif Devoirs faits à tous les élèves de 6^e.
- ✓ Généralisation d'une heure de soutien à l'école primaire pour les élèves en difficulté.

FONDAMENTAUX. Des mathématiques pour toutes et tous

Constat unanime : le niveau des élèves en mathématiques diminue. Un tiers des élèves sont en difficulté en mathématiques à leur entrée en 6^e et, à la fin de la 3^e, un collégien sur quatre ne possède pas le niveau attendu en mathématiques. De même, la réforme du lycée a montré la nécessité de renforcer l'enseignement des mathématiques en 1^{re} pour les élèves ne choisissant pas la spécialité mathématiques.

« Il faut que nous fassions la promotion dans les classes de toutes les formes d'écriture : la rédaction, les carnets d'écrivains, les comptes-rendus en sciences mais aussi la dictée. La pratique de l'écrit doit être quotidienne pour nos élèves. »

GRANDS DÉFIS CONTEMPORAINS. Donner à chaque élève les clés de son épanouissement

De l'éducation artistique et culturelle à l'éducation aux médias et à l'information, en passant par le travail mémoriel ou la transition écologique, Pap Ndiaye s'est engagé à transmettre à tous les élèves de la République une éducation tournée vers l'avenir.

- ✓ Une action par an d'éducation aux médias et à l'information (EMI) obligatoire au collège.
- ✓ Dans le cadre de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle, accès pour tous les élèves à la part collective du pass Culture, de la 6^e à la terminale, soit 51 millions d'euros par an.
- ✓ Une visite d'un lieu d'histoire ou de mémoire liée au racisme, à l'antisémitisme ou à l'antitsiganisme pour chaque élève durant sa scolarité.



© Philippe Devernay - MENJ

✓ Mise en œuvre effective de l'obligation d'organiser trois séances d'éducation à la sexualité par an.

OUTRE-MER. La reconnaissance des spécificités ultramarines

Engagé pour les outre-mer, le ministre a souhaité que les élèves ultramarins puissent suivre des enseignements adaptés à leur histoire, à leurs spécificités : en même temps que, par exemple, l'étude des cours d'eau en Bretagne, il faut aussi leur montrer les richesses de leurs territoires. C'est en bonne voie grâce à la formalisation et la diffusion de ressources pédagogiques adaptées à leur contexte géographique, historique et culturel, ainsi qu'à la promotion de l'enseignement des langues vernaculaires.



© MENJ



© MENJ

ORIENTATION. Aider tous les élèves à trouver leur voie

L'École a vocation à former des citoyens libres et éclairés, tout en les préparant à l'enseignement supérieur et au monde professionnel. Leur donner à voir toutes les possibilités qui s'offrent à eux est essentiel pour qu'ils s'orientent vers la voie qui les épanouira.

« Permettre à nos élèves de réussir, à l'École et plus tard dans la vie, c'est leur faire maîtriser les connaissances académiques qui leur permettront de s'exprimer à l'oral et à l'écrit, mais surtout de trouver leur voie. »

- ✓ Découverte des métiers dans tous les collèges à partir de la 5^e.
- ✓ Réforme des lycées professionnels pour lutter contre le décrochage, mieux insérer les élèves diplômés et mieux les accompagner vers l'enseignement supérieur :
 - 1 milliard d'euros supplémentaires chaque année pour le lycée professionnel ;
 - gratification des périodes de stage entre 50 et 100 euros par semaine par élève ;
 - création dans chaque établissement d'un bureau des entreprises pour accompagner les élèves ;
 - 80 nouvelles formations pour mieux répondre aux besoins de la Nation, soit 3 000 nouvelles places en 2023.



© Marie Genel - MENJ

MATHÉMATIQUES

- Formation**
Formation des professeurs des écoles afin de développer les compétences mathématiques des élèves dès l'école maternelle.
- Tronc commun**
Tous les élèves feront des mathématiques jusqu'à la fin de la classe de 1^{re} (1 h 30 de mathématiques réintroduites dans le tronc commun en 1^{re}).
- Clubs de maths**
Les clubs et les laboratoires de mathématiques vont être déployés au niveau national, pour donner à tous le goût et la culture des mathématiques.
- Égalité filles-garçons**
Objectif fixé d'atteindre la parité filles-garçons dans les enseignements de spécialité maths en 1^{re} et mathématiques expertes en terminale.

LECTURE ET ÉCRITURE

- Pratique quotidienne**
Deux heures d'écriture et de lecture par jour pour tous en CM1 et CM2.
- Écriture**
Le ministre affirme la nécessité que les élèves écrivent, et celle d'encourager l'écriture sous toutes ses formes et dans toutes les disciplines (cahiers d'écrivain, comptes-rendus scientifiques, rédaction, copie).

- Lecture**
Promotion de la lecture hors du temps scolaire avec le prêt d'ouvrages aux élèves et l'obligation de lire chaque semaine au moins deux textes longs de 1 000 mots minimum.

ENJEUX CONTEMPORAINS

- Anglais**
Objectif fixé de 80 % des élèves atteignant au moins le niveau A2 en anglais en fin de 3^e, en encourageant les mobilités, en formant les professeurs et en recrutant 800 assistants de langue supplémentaires.
- Numérique**
Pour une citoyenneté du numérique au XXI^e siècle et des outils numériques au service des apprentissages, généralisation de Pix en 6^e, apprentissage du codage et objectif fixé d'atteindre 75 % de lycées proposant la spécialité numérique et sciences informatiques (NSI).
- Écologie**
Saisine du Conseil supérieur des programmes (CSP) afin de mieux intégrer la transition écologique dans les enseignements tout au long du parcours de l'élève.



Un climat scolaire et un parcours sereins pour chaque élève

Pour qu'un élève maîtrise les savoirs fondamentaux et réussisse académiquement, il faut lui garantir un environnement serein, sur le plan collectif comme personnel : en luttant contre le harcèlement, l'homophobie et les discriminations sous toutes leurs formes.

© Stéphanie Lacombe - MENJ

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT. Un engagement constant

Rentrée scolaire 2022

Le harcèlement, priorité de Pap Ndiaye
Généralisation du programme de lutte contre le harcèlement dans toutes les écoles primaires et tous les collèges dès la rentrée scolaire 2022, et dans tous les lycées à partir de la rentrée scolaire 2023.

10 novembre 2022

Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école :

« Et si l'autre, c'était toi ? »

Engagement pris, avec Anne-Liz, Elian et dix élèves issus de tous horizons, pour échanger sur le harcèlement à l'école : « *Quoi de*

mieux que d'écouter les premières personnes concernées, leurs histoires, leurs conseils et leurs propositions. »

Avec Brigitte Macron, deux heures d'écoute et de dialogue, face à des témoignages forts : « *Je me suis fait harceler deux ans au collège et en primaire où c'est allé quand même jusqu'à porter plainte. C'est allé très loin. C'était tous les jours, tous les jours, tous les jours* », explique Lydia. Celle qui a connu une situation de harcèlement a choisi aujourd'hui de s'engager auprès de ceux qui sont en situation de harcèlement : « *Je suis là pour aider mes camarades et pour ne pas qu'ils subissent la même chose que moi, pour les accompagner jusqu'au bout.* »

11 avril 2023

Nouvelle étape dans la lutte contre le harcèlement
Désormais, l'élève harcelé à



© MENJ

l'école élémentaire pourra être affecté dans une autre école sans l'accord des représentants légaux.

LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE. Ici, on peut être soi

Annoncée en février 2023, la campagne de lutte contre



© MENJ

l'homophobie est lancée le 17 mai et délivre un message simple : « Ici, on peut être soi ». Élaborée en lien avec des associations telles que SOS Homophobie, Contact, SIS Association et des élus du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL), elle porte la politique de Pap Ndiaye, pour qui il est essentiel de garantir un environnement sûr, accueillant et épanouissant à chaque élève, quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre.

La lutte contre l'homophobie en actes

- ✓ Généralisation dans chaque académie des observatoires des LGBTphobies.
- ✓ Lancement le 17 mai d'une campagne d'envergure de sensibilisation à la lutte contre l'homophobie et la transphobie.
- ✓ Développement d'un site « Éduquer contre les LGBTphobies ».

« Il faut lutter contre toutes les formes de violence qui peuvent exister dans les établissements scolaires et en particulier contre toutes les formes de harcèlement. C'est une priorité du ministère depuis de nombreuses années, que j'amplifie avec beaucoup d'énergie. »

»

ÉGALITÉ DES CHANCES. Les mêmes chances de réussite pour tous

L'école française reste celle où les origines sociales influent le plus sur les résultats scolaires. C'est pour cela que nous poursuivons les efforts mis en œuvre depuis 2017, notamment avec le dédoublement des classes de grande section,

CP et CE1 en Rep et Rep+ et le plafonnement des classes de grande section, de CP et de CE1 à 24 élèves, hors éducation prioritaire.

« En permanence, l'École se bat pour faire vivre les valeurs de la République. Je fais miennes les paroles de Jules Ferry dans son discours sur l'égalité d'éducation : j'y consacrerai tout ce que j'ai d'intelligence, tout ce que j'ai d'âme, de cœur, de puissance physique et morale. »



© Stéphanie Lacombe - MENJ

La mixité scolaire et sociale, un enjeu au cœur de notre promesse d'égalité des chances

« La mixité sociale et scolaire dans les écoles et les établissements est une des conditions de la réussite de chaque élève. Elle permet à l'École de la République de tenir sa promesse d'égalité des chances, tout en garantissant à chaque famille de trouver près de chez elle une école ou un établissement public de qualité. »

- ✓ Pour la première fois, un objectif national est fixé, visant à **faire progresser de 20 % la mixité sociale et scolaire** dans les établissements publics d'ici 2027.
- ✓ Une mobilisation qui repose sur **une méthode de concertation, un calendrier quadriennal et une série de leviers** :
 - en partenariat avec les collectivités : sectorisation des établissements ;
 - ouverture sociale menée dans les

- établissements favorisés ;
- implantation de formations attractives dans les établissements défavorisés ;
- optimisation des procédures d'affectation.
- ✓ Signature d'un protocole avec l'enseignement privé catholique sous contrat l'engageant à accueillir plus de boursiers, d'élèves issus de milieux défavorisés et d'élèves en situation de handicap.

HANDICAP. L'acte 2 de l'École inclusive

Le 26 avril 2023, la Conférence nationale du handicap (CNH) présidée par le président de la République a permis de dresser une feuille de route de l'École inclusive pour les années à venir : rapprochement progressif des conditions d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) et des assistants d'éducation (AED) ; mise en place d'un identifiant national élève (INE) pour tous les élèves ; réorganisation des dispositifs d'accompagnement des élèves et de leurs familles, etc. Alors que 430 000 élèves en situation de handicap sont aujourd'hui scolarisés dans nos écoles, la CNH a acté un nouveau cap pour les années 2023-2027 : vers une école toujours plus inclusive, une école pour tous les élèves.

- ✓ **80 millions d'euros supplémentaires** consacrés à la hausse de rémunération des AESH, **permettant une augmentation de 10 %** de leurs salaires à partir de la rentrée 2023.
- ✓ Élargissement de la prime Rep et Rep+ aux AESH et aux AED.
- ✓ La possibilité d'accéder à un temps de travail complet de 35 heures pour les AESH qui le souhaitent.
- ✓ Avec la CNH, lancement d'une réorganisation des relations entre les maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH) et l'éducation nationale.



© Laurent Villeret - MENJ

BIEN-ÊTRE. Pour la santé physique et mentale des jeunes

« Je veux que les élèves soient heureux à l'école. Parce que la réussite s'obtient aussi par le bien-être, la santé, l'accompagnement adapté. La période du Covid nous l'a montré : nous devons préserver le bien-être physique et mental de nos élèves. »

- ✓ **Renforcement de la formation des personnels aux enjeux de santé mentale** avec des séminaires dédiés et un élargissement des personnels concernés.

- ✓ Avec MonParcoursPsy, orientation des jeunes vers des professionnels de santé par les personnels de santé scolaire, pour des séances prises en charge par l'Assurance maladie.

- ✓ Amélioration de la rémunération des personnels de santé scolaire et hausse des postes offerts au concours d'infirmiers et de psychologues de l'éducation nationale.

JEUNESSE. Être jeune et engagé en 2023

Quand la jeunesse ne s'engage pas, c'est tout un pays qui perd le cap. Transition écologique, Service national universel, Service civique... la jeunesse porte l'avenir en elle et le ministre de l'Éducation nationale le sait bien : 12 millions d'élèves, et autant de jeunes qui cherchent à échanger, transmettre et dialoguer sur des valeurs communes.

- ✓ Avec les élus du Conseil national de la vie lycéenne (CNVL), rencontres sur la transition

écologique pour aider les élèves à devenir les acteurs de ce défi au sein de leurs établissements scolaires.

- ✓ En Martinique, à La Réunion et à Marseille, débats libres avec la jeunesse sur ses perspectives et ses besoins.

- ✓ Poursuite de la montée en puissance du **Service national universel** pour encourager l'engagement de chacun.



© Marie Genel - MENJ

ÉGALITÉ DES CHANCES

Bourses scolaires
À partir de la rentrée 2024, les bourses scolaires seront attribuées automatiquement aux familles éligibles, sans qu'elles aient à faire la moindre démarche.

BIEN-ÊTRE ET LUTTE CONTRE LA SÉDENTARITÉ

À vos marques
Généralisation du dispositif 30 minutes d'activité physique quotidiennes dans toutes les écoles primaires.

Prêts
Expérimentation dans 173 établissements volontaires de 2 heures de sport supplémentaires au collège.

Partez
Rentrée olympique et paralympique : placement de la rentrée scolaire 2023 sous le signe du sport et de l'olympisme.

RURALITÉ. Les territoires, premiers impactés par la vie de l'École

Dès l'été 2022, Pap Ndiaye a décidé de créer une instance de dialogue permanente entre le ministère et les collectivités territoriales afin d'établir un dialogue continu avec l'ensemble des élus. Cette instance a notamment permis de mieux prendre en compte les spécificités des territoires ruraux, le ministre ayant décidé de réaffirmer la place de l'École en milieu rural. Un Plan ruralité a été annoncé avec la Première ministre le 31 mars 2023 :

- **visibilité sur trois ans de la carte scolaire dans les territoires isolés ;**
- création de 3 000 places supplémentaires en internat d'excellence ;
- développement des territoires éducatifs ruraux (TER) dans tous les départements ruraux ;
- création d'un bonus en moyens humains pour valoriser les maires qui s'engagent dans la démarche de regroupement pédagogique intercommunal (RPI).



Reconnaître davantage l'engagement de nos professeurs et leur proposer de nouvelles missions

À la rentrée 2023, les conditions d'exercice du métier de professeur et son attractivité seront améliorées, grâce notamment à l'augmentation des rémunérations : une revalorisation au service d'une continuité éducative renforcée et d'un meilleur accompagnement pédagogique pour les élèves.

REVALORISATION.

Des professeurs mieux rémunérés

L'augmentation de la rémunération passe d'abord par le doublement du montant de la prime perçue par tous les professeurs, sans condition, et par des déroulés de carrière améliorés et plus fluides. Cela passe également par l'engagement des professeurs volontaires dans des missions complémentaires qui permettront d'améliorer le fonctionnement de l'école.



© Marie Genel - MENJ

« Il m'arrive d'interroger les personnes que je rencontre avec cette question : quel professeur a changé votre vie ? Après quelques secondes de réflexion, tous me donnent instinctivement le nom d'un professeur qui a marqué l'ancien élève que j'ai en face de moi. Le métier de professeur est extraordinaire car il peut changer une vie, pour toute la vie. C'est pourquoi je veux une école où chaque professeur soit reconnu pour son engagement au service des élèves. »

Dès la rentrée 2023

- ✓ **Entre 95 et 230 euros de plus par mois pour tous les professeurs** grâce au doublement du montant des indemnités de suivi des élèves et à la revalorisation de la prime d'attractivité.
- ✓ **Une rémunération minimale de 2 000 euros nets** par mois pour les professeurs titulaires en début de carrière.

- ✓ **L'alignement du montant de la prime d'accompagnement et d'orientation** des professeurs principaux des classes de 1^{re}, terminale et 2^e année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) sur celui de leurs collègues de 3^e et de 2^{de} ;
- ✓ **Entre 1 250 et 7 500 euros bruts en plus par an** pour les professeurs volontaires s'engageant à réaliser des missions nouvelles pour répondre aux besoins des élèves.

INNOVATION PÉDAGOGIQUE. Des missions attractives

Pour que chaque professeur se sente reconnu et que la qualité du service public s'en trouve améliorée, notre École continue de se transformer, en donnant plus de liberté et d'autonomie aux équipes pédagogiques, afin de mieux répondre aux besoins des élèves. Après le lancement du Conseil national de la refondation (CNR) éducation, nous reconnaissons financièrement, à partir de la rentrée, les missions qui contribuent à élaborer et porter des projets d'innovation pédagogique visant l'excellence, l'égalité des chances et le bien-être.

Remplacements de courte durée, renforcement des stages de réussite pendant les vacances, mise en place de modules de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français, généralisation de Devoirs faits en classe de 6^e, etc., la majorité des nouvelles missions que nous présentons est au service de la réussite pédagogique des élèves : ce pour quoi les professeurs ont choisi ce métier.

Les professeurs en lycée professionnel peuvent également exercer des missions supplémentaires dans le cadre de la réforme des lycées professionnels.

« J'ai souhaité aussi que l'on propose aux professeurs des missions de pilotage et de coordination, qui peuvent rendre le métier plus attractif. C'est la reconnaissance d'heures passées sur des projets d'innovation pédagogique, d'aide à la découverte des métiers, d'accompagnement des élèves en situation de handicap. Des missions qui n'ont jamais été reconnues et formalisées jusqu'à maintenant. »



© Philippe Devernay - MENJ



© Julie Bourges - MENJ

La laïcité et les valeurs de la République à l'École

«

Je suis de ceux qui estiment que lutter contre les différentes formes de discrimination, contre le racisme, contre l'antisémitisme ou contre la haine anti-LGBT n'affaiblit pas la République mais la renforce. Je suis attaché à une République fidèle à ses valeurs, celle des droits humains, et à une République qui, non contente d'inscrire ses principes au frontispice de ses bâtiments, les met en œuvre. C'est une manière d'exprimer concrètement notre attachement aux valeurs qui sont les nôtres, celles de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité.

»

VIVRE ENSEMBLE. L'École, garante des valeurs de la République

L'École est au centre du projet de la Nation, dont le cœur bat au rythme de ses avancées. Elle est le lieu où se joue beaucoup plus que la seule acquisition de connaissances solides – bien sûr essentielle à sa mission. À l'École, on apprend le vivre ensemble. On y apprend aussi à nommer les choses, bonnes comme mauvaises. On y apprend enfin à se situer dans l'espace, dans le monde qui nous entoure. Et peu à peu, chacun prend connaissance de soi puis du collectif auquel il participe.

Ce collectif ne peut pas évoluer sans valeurs communes : a-t-on déjà vu une équipe de sportifs de haut niveau gagner sans finir par saluer l'arbitre, en signe de respect ? Ses valeurs, notre pays les a mises au fronton de toutes ses mairies : liberté, égalité, fraternité. Il a aussi érigé la laïcité en principe essentiel. Comme un pacte pris avec la République vis-à-vis des générations futures, l'École est le garant de ces valeurs et de ce principe.

«
Notre système
scolaire est
le symbole le
plus vif et le
pilier essentiel
de notre
République.

»



© Marie Genel - MENJ

Le Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République

Le 14 avril 2023, Pap Ndiaye a renouvelé sa confiance au Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République et a nommé six nouvelles personnalités.

« Pour mieux prévenir les atteintes au principe de laïcité, je souhaite que le Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République oriente ses travaux sur la question de la transmission des valeurs de la République et de leur partage dans le quotidien des écoles et des établissements. Il doit aussi se saisir de la lutte contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme. »

LAÏCITÉ. Vie des établissements

✓ Publication mensuelle des chiffres relatifs aux atteintes à la laïcité constatées dans les écoles et les établissements scolaires.

✓ Renforcement des équipes Valeurs de la République, composées de 600 référents formés en la matière.

✓ Sanction systématique du comportement des élèves portant atteinte à la laïcité lorsqu'il persiste malgré une phase de dialogue.

✓ Renforcement de la formation des personnels et en premier lieu de celle des chefs d'établissement (4 500 formés depuis janvier 2023).

✓ Protection fonctionnelle systématique des enseignants et assistance juridique pour les chefs d'établissement.



© Stéphanie Lacombe - MENJ





**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*